Hugh Cecil Earl of Lonsdale.

Horsemanship 222
N OCLC

1852.

246 Le Cheval dompté et dressé par lui-même, ou théorie de la bride à mors régulateur combinée d'après une découverte physiologique, dedié aux éleveurs, aux cultivateurs, à tous les cavaliers, et à l'usage de tous conducteurs de chevaux d'attelage et de trait.

"La science du cheval est une science mathématique et physiologique."—A. RICHARD.

Par Casimir Noel, inventeur, Membre de la Société protectrice des animaux. Deuxième Edition. Imprimerie de A. Carro. Meaux. 1852.

8vo. 95 pp. Folding frontispiece. M., $8\frac{1}{2}$ in. by $5\frac{1}{4}$ in.

246

LE CHEVAL
DOMPTÉ ET DRESSÉ

PAR LUI-MÊME,

OU

THÉORIE

DE LA

BRIDE A MORS RÉGULATEUR

Combinée d'après un découverte physiologique ;

DÉDIÉE

AUX ÉLEVEURS, AUX CULTIVATEURS, A TOUS LES CAVALIERS,

Et à l'usage

DE TOUS CONDUCTEURS DE CHEVAUX D'ATELAGE ET DE TRAIT.

La science du cheval est une science
mathématique et physiologique.
A. RICHARD.

Par CASIMIR NOEL, inventeur,

Membre de la Société protectrice des animaux.

DEUXIÈME ÉDITION.

—

Prix : 2 francs.

MEAUX,
Imprimerie de A. Carro.
1852.

DEUXIÈME ÉDITION.

Cette seconde édition contient, avec le Rapport de M. le vicomte DE MONTIGNY, la brochure publiée en 1835, par M. le colonel VOISIN : *Du faux effet des Rênes et d'un moyen d'y remédier.*

1re PARTIE.

—

1. L'Auteur à M. le vicomte de Montigny ;
2. Rapport de M. le vicomte de Montigny sur l'utilité et les avantages de *la Bride à mors régulateur ;*
3. Lettre de l'auteur à la Société protectrice des animaux, présidée par M. le général de Grammont ;
4. A mon lecteur ;
5. Opinion de divers écuyers sur la bride en usage ;
6. Erreurs de la bride usuelle ;
7. De l'habileté de la main ;
8. La gourmette est une torture ;
9. Direction inexacte par les rênes de bride ;
10. Ce qu'il faut oublier et ce qu'il ne faut pas oublier ;
11. Mon but ;
12. Un effet physiologique ;
13. Une préface indispensable à l'ouvrage de M. le colonel Voisin ;
14. Du faux effet des rênes de bride et d'un moyen d'y remédier, 1835, par M. le colonel Voisin.

1
2
7
8
4
3
5
6
10
9
G
E
D
A
C
H
B
11

LE CHEVAL

DOMPTÉ ET DRESSÉ PAR LUI-MÊME.

L'AUTEUR A M. LE VICOMTE DE MONTIGNY.

Monsieur le Vicomte,

Apres avoir lu votre Rapport, chacun croira certainement vous rendre pleine justice en reconnaissant le mérite réel qu'il renferme, et cependant ce mérite doit le céder à celui plus ignoré du sentiment qui l'a dicté.

Ici, votre mérite est grand. Sans le moindre intérêt direct, entraîné par *le seul amour de la vérité,* vous avez eu *le courage de votre opinion!*

Je vous en remercie au nom de l'humanité, et, si,

comme tout l'annonce aujourd'hui, l'innovation que j'apporte doit rendre un service universel, il faut que l'on sache bien que le succès en sera dû à cette courageuse opinion.

Permettez-moi de rappeler ici ce passage de votre correspondance intime ; cette pensée est trop belle, trop noble pour que je puisse me décider à l'enfouir comme un égoïste.

Vous me dites : « Vous aurez un jour la consolation » de penser en philantrope et en chrétien, que vous » avez sauvé la vie à bien des cavaliers, et conservé les » bras et les jambes à un plus grand nombre. »

Certes, c'est bien là, MON DÉSIR, *mon ambition et mon but.* J'accepte volontiers ces félicitations qui, naturellement, retournent en partie à leur auteur : et désormais nous serons deux pour recevoir et partager cette honorable et douce récompense.

Au nom de tous, je vous remercie ; et je vous témoigne ici, particulièrement et publiquement, ma reconnaissance.

Croyez à mon sincère et constant dévouement.

CASIMIR NOEL.

RAPPORT DE M. LE VICOMTE DE MONTIGNY,

Écuyer-professeur à l'École des Haras,

SUR

L'UTILITÉ ET LES AVANTAGES DE LA BRIDE A MORS RÉGULATEUR.

On accueille généralement en France les innovations de tout genre avec prévention et défiance, on est même souvent tenté de les rejeter sans en avoir apprécié le mérite relatif ou absolu. Faut-il s'étonner après cela, si certains arts restent stationnaires et se laissent régir par l'habitude et la routine ! Le dernier mot d'aucune chose n'a cependant été dit, et nous devrions, je crois, soumettre à une judicieuse appréciation tous les systèmes et toutes les idées qui

se présentent à nous sous un aspect nouveau. Si, donner tête baissée dans les innovations, c'est s'exposer gratuitement aux plus fâcheuses désillusions, en revanche, les rejeter sans examen, c'est se priver d'une foule de jouissances, et le plus souvent faire preuve de faiblesse ou de mauvaise foi. Une idée nouvelle est-elle fausse, erronée, la vérité en fera justice et la science gagnera à la combattre ; car, pour démontrer l'erreur, il faudra une analyse sérieuse et comparative de la théorie nouvelle et de la théorie acquise. En un mot, il n'est point de création de l'esprit qui n'ait son côté génial et digne d'intérêt ; il n'est pas, dis-je, de système, quelque absurde qu'il paraisse de prime abord, qui ne renferme une vérité ou au moins des aperçus utiles.

Faisons donc meilleur marché de nos idées préconçues et surtout de nos préventions traditionnelles, pour accueillir avec bienveillance quiconque nous apporte un sujet d'étude et d'expérimentation.

Lorsque M. Casimir Noël me fit l'honneur de me soumettre le mors dont il est l'inventeur, et dont il me développa les nombreux avantages avec cette chaleur, je dirai presque ce fanatisme d'auteur, je fus saisi du sentiment que je viens de criti-

quer, c'est-à-dire d'une grande défiance et presque de répulsion pour un nouvel instrument de supplice que je rangeai instinctivement dans la catégorie des inventions entachées de charlatanisme. Cependant, faisant un prompt retour sur moi-même, je me reprochai de rejeter si légèrement une idée qui pouvait être la cause directe ou indirecte de quelque progrès sérieux, et je priai M. C. Noël de se transporter au Haras du Pin afin d'y soumettre son système à une épreuve consciencieuse. Je dois donc ici pour rendre hommage à la vérité, autant que pour éclairer mes lecteurs, signaler en peu de mots les diverses expériences auxquelles j'ai soumis ce nouveau mors, et rendre compte des résultats obtenus.

Le premier cheval auquel je l'appliquai fut *Lancastre,* étalon de pur sang, assez bien mis mais faible d'arrière-main, puissant d'avant-main, raide d'encolure, et qui, en dépit d'un dressage raisonné, était toujours resté lourd et inerte sur la main ; en sorte qu'il fallait beaucoup de tact et de puissance de jambes pour équilibrer ses forces.

Sous l'influence *du mors régulateur,* ce cheval devint immédiatement léger, facile à mobiliser, et

demeura fixe et appuyé sur la main. Je le mis aux allures les plus allongées ; et l'animal *qui a couru* et cherche, lorsqu'on le sort du manège, à reprendre l'appui qu'il avait sur l'hippodrome, se trouva *complètement dominé* sans que j'eusse besoin de recourir à une force d'opposition aussi grande que par le passé.

L'arrêt se fit *sans acculement,* sans que le cheval se jetât sur les épaules ou se mit sur les reins. Satisfait autant *qu'étonné* de ce succès, j'examinai aussitôt l'état où se trouvait sa bouche, après une épreuve aussi énergique; elle était fraîche, écumeuse et il me fut impossible d'y constater *la moindre lésion.* Je procédai ensuite à l'application du mors sur un autre cheval de pur sang, *Auriol*, destiné au manége, tout-à-fait mis, et ne présentant de difficulté qu'au saut de la barre. En effet, ce cheval qui souffre de l'arrière main, s'est constamment montré récalcitrant après un premier saut : et sous tous les cavaliers indistinctement, à chaque fois, engage une lutte avant de revenir à l'obstacle. Lorsqu'on lui eut mis *le mors régulateur*, il se borna à montrer un peu d'hésitation : mais au seul soutien de la main fixée dans le sens du mouvement, il se décida sans défense et sauta aux

deux mains plusieurs fois de suite. — Pendant quelques jours, j'ai renouvelé la même épreuve en faisant monter le cheval par des cavaliers de force inégale, et le *résultat fut le même*. *Ben-Phrigian*, pur sang Arabe, tenait aux chevaux et à l'écurie ; il refusait opiniâtrément de sortir seul de la cour : ses défenses étaient de reculer, de faire des demi tours et de se coucher sur la jambe. — A peine l'eut-on fixé sur le mors que ces difficultés cessèrent. On n'eut besoin que de porter la main à droite ou à gauche pour lui marquer des oppositions ; on le maintint bientôt sur la ligne ; et sans avoir recours aux *attaques d'éperons ou de cravache*, on le décida à marcher franchement. Depuis cette première leçon, le cheval sort de *son écurie sans difficultés* et se laisse mener seul où l'on veut.

Nérestan, cheval de demi-sang, limousin, long et surtout faible de reins, avait toujours refusé de sauter la barre ; et, après des luttes longues et fatigantes pour ce cheval, j'avais renoncé à en exiger ce service.

J'essayai donc *du mors régulateur, doutant* dans cette circonstance de son efficacité ; lorsqu'à *mon grand étonnement*, le cheval, fixé sur la main et dominé par des oppositions dès ses premiers demi-tours, se

décida à venir à la barre et à la franchir plusieurs fois sans faire la moindre résistance.

J'ai enfin cherché à me rendre compte du degré d'influence de ce mors sur tous les chevaux dressés ou non dressés, jeunes ou vieux, destinés au service de l'école des haras ; je l'ai mis successivement entre les mains d'élèves inexpérimentés, j'ai constaté, dans tous les cas, sa supériorité incontestable sur les mors généralement en usage ; aussi, me crois-je en droit aujourd'hui, de regarder cette découverte comme une des grandes améliorations qu'on pouvait apporter à l'art de l'équitation. Ce mors est, selon moi, destiné à rendre d'incontestables services, *tant à l'écuyer, qu'au soldat et au jockey,* car il *domine* et *maîtrise* puissamment et rationnellement les forces instinctives de l'animal, et permet, par l'appui constant qu'il lui fournit, d'exiger les allures les plus raccourcies, comme de *diriger les plus allongées.*

Lorsque M. Noël me parla de la puissance de son mors, je m'attendais à trouver les chevaux derrière la main, ou avec un semblant de légèreté qui rend le cheval impropre aux usages ordinaires ; *grande devait donc être* ma satisfaction en remarquant, au contraire, que les chevaux difficiles à porter sur la main avec un

autre mors, *s'appuyaient avec plaisir* sur celui-ci après quelques minutes d'exercice. D'un autre côté, m'attachant à cette idée de puissance répressive, d'action directe sur la colonne vertébrale exprimée par l'auteur, je m'attendais à voir les chevaux trop bas du devant, encapuchonnés et gênés dans leurs mouvements d'épaules ; je me plais donc, dans cette circonstance, *à rendre un nouvel hommage* à la vérité, car j'ai reconnu, *chez tous les chevaux,* un degré de soutien d'encolure, joint à un pli gracieux, qui favorise directement les allures et donne, *au trot surtout,* une entière liberté d'extension aux membres antérieurs.

Il résulte des diverses expériences que j'ai faites, une *somme d'avantages* si *grande,* si *incontestable,* que je n'ai pas cru devoir me borner à la constatation d'un fait pratique, mais que j'ai cherché à me rendre compte théoriquement des causes qui pouvaient produire un semblable effet. Il est de ces phénomènes physiologiques que la science est elle-même fort embarrassée d'expliquer, et qu'elle traduit modestement par des suppositions basées sur des principes généraux. Aussi, laissant à de savants anatomistes ou physiologues le soin d'expliquer certains *effets*

mystérieux (1) que M. Noel attribue à son mors, je me bornerai à démontrer les causes apparentes et saisissables qui donnent à cet instrument la puissance que je lui reconnais. Dans ce mors, qui *ne diffère des autres*, à bien prendre, que par une *annexe à la liberté* de langue, se remarquent deux effets distincts, concourant à un même but.

Le premier de ces effets n'est autre que la création de M. Noël ; *le second reste donc évidemment celui connu* depuis des siècles, c'est-à-dire un levier sensibilisé et plus ou moins puissant.

Le premier effet, et peut-être le plus important, quoique ne pouvant pas se passer du second, consiste dans la pression légère, le frôlement, le chatouil-

(1) Mystère, signifiant exactement, *ce qu'il y a de plus caché*, je dois rappeler ici, que j'ai dévoilé ce secret de la nature dans ma lettre *Aux éleveurs, aux cultivateurs, à tous les cavaliers ;* voir le n° du *Journal des Haras*, mars 1852 : « Un » léger frôlement exercé sur l'un et l'autre intervalle dentaire » de la machoire antérieure du cheval, lui fait éprouver *un bien-* » *être* qui le dispose favorablement, et empêche toute contraction » inopportune des muscles de la mâchoire » *Le mors régulateur*, par le léger frôlement passager qu'il vient exercer au besoin, initie complètement chacun à ce mystère *de la physiologie du cheval.* (*Note de l'inventeur.*

lement peut-être, exercés par les deux petites boules ou olives placées à droite et à gauche du sommet de la liberté de langue. En effet, ces deux petites boules viennent s'appliquer, dans l'intervalle dentaire, aux bords extérieurs de la membrane qui tapisse la voûte palatine. Cette pression exercée au moment où le mors fait bascule, a pour effet immédiat de décontracter et de relâcher la mâchoire inférieure, (grand maxillaire) et, par ce seul fait, de prédisposer le cheval à subir *sans résistance* l'effet consécutif du mors. On comprend facilement que la voûte palatine et ses bords, tapissés par un réseau nerveux très remarquable et siége d'une sensibilité exquise, se laissent subitement impressionner par le contact, quelque léger qu'il soit, d'un corps étranger. Il n'est pas d'homme de cheval depuis Xénophon, qui n'ait remarqué qu'une pression légère, un chatouillement du doigt sur le palais ou le bord extérieur de la membrane buccale, suffit pour faire ouvrir la bouche d'un cheval qui ne veut pas prendre le mors lorsqu'on le bride. Il est donc bien évident que ce premier effet de décontraction, obtenu par *le mors régulateur* et renouvelé chaque fois qu'une contraction vient à se manifester, constitue déjà une véritable puissance ; il est

de nature a expliquer *les étonnants résultats* que j'ai été à même d'observer.

On a fait usage autrefois, de libertés de langues très élevées, elles avaient pour but quelque chose d'analogue à ce que M. Noël propose ; mais, essentiellement défectueuses, je dirai même dangereuses. elles blessaient le palais, et n'agissaient point de manière a amener un relâchement égal et moëlleux du maxillaire.

Le cheval semblait vouloir, par une contorsion de mâchoire, se débarrasser d'une sujétion ou d'une pression douloureuse. Au contraire, dans la disposition d'embouchure *qui nous préoccupe,* nous trouvons que le palais *n'est jamais et ne peut jamais* être endommagé. *La fraîcheur de la bouche* et la mobilité de la mâchoire inférieure n'annonçent *ni gêne ni impatience,* mais plutôt une sorte *de bien-être,* et donnent lieu à *cet appui constant,* à ce contact agréable à la main que nous avons déjà signalés. Nous n'avons pas besoin de nous étendre ici sur l'action consécutive du mors, qui, comme nous l'avons dit, est *la même que dans les embouchures ordinaires ;* nous nous bornerons à faire remarquer à nos lecteurs que le degré de tension de la gourmette *peut être moindre* dans

le mors régulateur, que les branches de ce mors peuvent être plus courtes, et que, pour un cheval soumis par un bon dressage, ce mors peut être enfin d'une *légèreté extrême.*

La puissance de ce mécanisme ne doit donc pas être confondue *avec l'idée de dureté,* puisque dominant par un moyen aussi simple les forces de contraction de la mâchoire inférieure, il met l'animal à la disposition de son cavalier, sans que ce dernier ait besoin de recourir à une puissance de levier trop souvent fatale à l'organisme sur lequel il réagit. La colonne vertébrale, plus *facilement dominée,* par le seul fait de la décontraction de la mâchoire, est *un phénomène saisissable* et sur lequel j'appelle particulièrement l'attention des hommes éclairés.

La force de contraction qu'un cheval apporte pour se débarrasser du mors ou pour en contrebalancer la puissance, amène, de proche en proche, la même contraction dans toute la région cervicale, et s'étend jusqu'aux reins et aux hanches ; si donc nous parvenons, par un moyen quelconque, à détruire cette force *réluctante inutile*, et qu'il ne faut point confondre avec celle qui donne le mouvement et l'impulsion énergique, si nous la combattons victo-

rieusement à son point de départ, il nous restera peu de chemin à faire pour neutraliser les autres contractions et ramener les forces vers leur centre.

Quand je parle de décontraction de mâchoire, je n'entends pas dépeindre ces disgracieux baillements, ces contorsions en tous sens, d'un cheval obsédé par des actions continues et maladroites d'un mors dont on abuse. *Non ! sans doute,* car je les redoute et les évite soigneusement ; ces désordres attestent un cheval qui, momentanément derrière la main, est tout prêt d'y reprendre violemment un appui désordonné. Pour nous, le mors inventé par M. Noël, serait une création inutile, je le répète, s'il ne tendait à favoriser à un haut degré, *ce contact immédiat et toujours confiant* de la main avec la bouche du cheval, contact qui, dans des proportions différentes, selon la nature des allures, peut seul rendre justes et sûrs, *le Cheval de manège, le Cheval d'armes, et le Vainqueur de nos hippodromes.* C'est enfin, nous en sommes convaincu, grâce à cette fixité, à cette décontraction motivée, à cette répartition des forces de l'animal, que nous avons obtenu *les résultats inouïs* que nous nous plaisons à constater ici.

N'omettons pas, avant de terminer ce travail, de

parler encore de quelques effets particuliers qui ont dû nous frapper au point de vue pratique. Nous avons trouvé, par exemple, que l'action des petites boules contribuait à faire céder, même latéralement, les contractions musculaires de l'encolure et de la ganache ; car, après avoir monté des chevaux particulièrement raides d'un côté, nous avons vu disparaître cette prédisposition fâcheuse, et les chevaux n'ont pas tardé à se remettre droits sur la main, à la seule tension égale des rênes.

Cette puissance d'action latérale nous a fourni, tout naturellement, les moyens de combattre certaines défenses, telles que les demi-tours *et les pointes*. Ces dernières, par exemple, se sont facilement modifiées, et bientôt se sont trouvées réduites à des espèces de courbettes ou lançades, dans lesquelles le cheval, appuyé sur la main, conservait une position de tête ramenée et les hanches engagées sous son centre.

Je dois dire que lorsqu'il s'agit de défenses très sérieuses, ce mors perd une partie de son efficacité entre les mains d'un cavalier médiocre, et que sa présence seule dans la bouche du cheval ou son emploi par un homme même passablement solide et adroit, ne suffisent point pour *triompher aussitôt* des difficultés.

Si l'écuyer trouve dans *le mors régulateur* un secours *précieux et énergique*, (1) il faut que de son côté, il tâche d'en tirer tout le parti possible, autant pour prévenir les défenses que pour s'en rendre maître.

Je crois qu'en familiarisant, dès le principe, un jeune cheval avec ce genre de frein, on pourra se mettre facilement en garde contre une foule de désordres qu'on aurait plus tard tant de peine à corriger ; je crois enfin qu'avec le jeune cheval on pourra exiger plus de choses et avec moins *d'inconvénients*, puisqu'on doit obtenir une soumission plus prompte et des allures naturelles plus régulières. Je dis, *je crois*, mais je ne me permets pas de porter un jugement définitif à l'endroit de l'éducation des jeunes

---

(1) Pour cela *il faut simplement tenir la main fixe, la rendre immobile.* Avec cette position, l'effet de bascule exerçant *un leger frôlement répeté* sur les bords externes et la mâchoire antérieure se produit de lui-même.

Cet effet de bascule qui se conserve par la main tenue fixée, met aussitôt le cheval en équilibre et démontre clairement qu'il est mathématiquement impossible au cheval de se défaire de lui-même dès que sa colonne vertébrale, base de sa charpente et support de tout le mécanisme est dominée par un moyen quelconque : le moyen le plus doux, le plus prompt, le plus simple, sera toujours celui à adopter.

(Note de l'inventeur.)

chevaux. M. Noël est trop sage, pour ne pas donner sur ce point, à nos convictions, le temps de s'éclairer complètement par la pratique.

J'avais d'abord rejeté une partie du système nouveau, en ce qui concerne l'exclusion des gourmettes ordinaires, pour y substituer définitivement celles en cuir, qui ne portent pas sur la barbe mais sur la partie du maxillaire dans la direction de l'œil de la branche; je trouvais cette disposition insuffisante avec les chevaux puissants et chargés d'encolure, qui ont une tendance à s'appesantir sur la main, ou qu'il faut dans certaines circonstances maîtriser puissamment. (1)

L'usage de cette gourmette, ou courroie, est d'ailleurs connu, et je l'adopterai volontiers pour les jeunes chevaux et ceux en général qui ont l'encolure

---

(1) Dans cette deuxième édition, je dois donner une explication claire sur la manière d'employer le *cuir-sous-barbe.* Ce cuir est fixé non pas à l'œil du mors, mais bien immédiatement au-dessus, et au bas de la tétière même. Cette disposition suffit pour limiter l'effet de bascule du mors, en permettant aux boules un écartement *en avant — et momentané,* — de deux centimètres au plus. — Le cuir-sous-barbe n'a jamais pu être employé dans ce but.

souple, déliée, et sont faciles à mobiliser. Je regarde d'ailleurs, ce moyen comme pouvant servir d'intermédiaire entre le bridon dont on se sert pour débourrer les jeunes chevaux, et la bride définitivement assujettie par une gourmette ordinaire. Je conviens que beaucoup de chevaux s'irritent et résistent à ce point d'appui douloureux, qu'il est un grand obstacle à l'éducation de certains d'entre eux, mais comme je ne connais pas de moyen de me servir d'un levier sans point d'appui, et qu'on n'en a pas jusqu'à ce jour trouvé de plus simple et de meilleur que la gourmette, je ne puis, pratiquement parlant, le rejeter, et je trouve que l'emploi plus général de la gourmette en cuir pourra dans beaucoup de circonstances remédier aux inconvénients de celles en fer.

M. Casimir Noël a bien voulu se rendre à quelques unes de mes observations et modifier à certains points de vue, son idée primitive : ainsi, il a reconnu avec moi, l'utilité d'une muserolle, afin de fixer, et de centraliser l'effet du mors et lui donner par lui-même, une action précise et immédiate.

Nous terminerons ce rapport par quelques considérations relatives à l'application du *mors régulateur* aux chevaux d'attelage.

Les qualités et les avantages qui distinguent cette découverte au point de vue de l'écuyer ne méritent pas une moins grande attention de la part des cochers qui raisonnent leur profession, et nous croyons devoir préconiser ici ce moyen infaillible de hâter et d'assurer le dressage des chevaux exclusivement destinés au trait. L'action du mors que nous venons d'expérimenter, est telle sur la colonne vertébrale, par la position qu'elle détermine, qu'elle aura conséquemment l'influence la plus heureuse sur la traction en conservant toute l'indépendance possible aux mouvements de l'avant et de l'arrière-main.

Peut-être verrons-nous enfin les chevaux d'attelage plus légers, plus fixés sur la main, plus faciles à mobiliser qu'ils ne le sont généralement aujourd'hui. Peut-être, rejetant les mors si lourds et si durs dont on se sert, finira-t-on par s'apercevoir que pour être gracieux et énergique, un cheval n'a pas besoin d'être sur les reins et qu'il faut renoncer à ce mode d'enrènement dont on fait un abus si pernicieux.

Signé : Vicomte DE MONTIGNY.

Du Haras du Pin, le 17 *mars* 1852.

A MM. LES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX.

Présidence de M. le général DE GRAMMONT.

—

MESSIEURS,

Après le rapport de M. le vicomte de Montigny, rapport remarquable à plus d'un titre, il y aurait au moins témérité de ma part à ajouter un mot au point de vue de l'équitation ; aussi ne dois-je même pas effleurer *cette question désormais jugée.* Je vais, en quelques mots, soumettre à votre appréciation les avantages de l'emploi *de la bride à mors régulateur* ; mais comme principe et au point de vue hygiénique, la Société protectrice ayant pour but principal de rechercher et d'adopter tout ce qui peut améliorer le sort des animaux.

Lorsque l'estimable secrétaire de la Société, M. M. . . . . , toujours à la recherche de la moindre

amélioration, voulut bien me visiter a Meaux, et cela sur la simple indication d'une personne qui a pour moi quelque reconnaissance pour le moyen mécanique que je lui ai fait connaître, je vous avoue que je fus ravi, — mon but principal était atteint, — j'avais des juges compétents recherchant surtout les améliorations de principe, et faisant tous leurs efforts pour *détruire les erreurs enracinées,* et c'est là, je le sais, une *tâche longue et pénible.*

Il y a 30 ans environ, je prenais ma première leçon d'équitation et je disais à mon professeur : (1) « La bride en usage pour le cheval de selle renferme » deux erreurs : *elle fausse l'intelligence du cheval « et n'agit nullement sur son mécanisme.* »

Depuis 12 ans je me suis appliqué par une étude constante de 2 à 3 heures par jour, à rechercher tous les moyens de corriger cette erreur. — Cette étude opiniâtre et deux circonstances dues au hasard, m'ont enfin mis sur la voie. — Après cette découverte je me suis livré à de nombreuses expériences sur des sujets

(1) Ce professeur était élève de Saumur, maréchal-des-logis-chef au 2e Cuirassiers de la Garde, colonel Dugeon : il se nommait Rageon. Il est sorti de Saumur en 1820 : parvenu au grade de capitaine, — il est mort en Afrique en 1847.

des plus défectueux, et la réussite prompte et complète que j'ai toujours obtenue, doit me faire croire à l'infaillibilité de ma combinaison.

Il n'est pas, je crois, dans l'ordre naturel que le cheval qui a été donné à l'homme pour être son ami, son serviteur, et pour l'aider dans ses travaux les plus rudes, que le cheval, dis-je, qui met à notre disposition quatre membres vigoureux pour les utiliser selon notre volonté, nous présente tant de difficultés pour le dominer, ni que l'art hippique, dont l'homme a tous les instincts, demande des études aussi longues que pénibles et rebutantes.

Il n'est pas non plus dans les lois naturelles que les chevaux soumis au joug de l'homme soient, pour la plupart, après quelques années de travail seulement, tellement fatigués sur les deux membres antérieurs qu'ils sont hors de service avant le temps, bien que la partie postérieure, l'arrière-main, soit encore solide ; — il faut bien admettre, qu'une erreur matérielle existe et vient mettre obstacle, dès le principe, au développement de l'intelligence et du mécanisme du cheval. Cette erreur, c'est la bride en usage qui, par son ensemble irrationnel, vient fausser cette noble nature.

L'appui douloureux du mors sur les barres a pour

premier effet de faire contracter les muscles de la mâchoire, et de mettre tout d'abord le cheval hors d'équilibre et sur son devant, en dérangeant l'harmonie de son poids, qui, dans l'ordre naturel, doit être alternativement dans une proportion égale supporté par chacune de ses extrémités.

C'est là aussi en grande partie au moins, ce qui met obstacle à l'entente cordiale qui, selon le vœu de la nature, doit être immédiate entre le cheval et son maître.

Si, dès le principe, au lieu d'un instrument de supplice, nous pouvons mettre à la bouche du cheval un jouet, un instrument combiné, qui loin de le choquer et le blesser, lui procure un nouveau bien-être, tout en le faisant agir à notre guise et presque à son insu ; si enfin, nous pouvons parvenir à rendre impalpable la chaîne qui nous livre, pour ainsi dire, pieds et poings liés, et ses instincts et son mécanisme, le choix, je crois, ne peut être incertain ; c'est ce bien-être si indispensable, au début du dressage, qu'il faut surtout donner. Le moyen mécanique que j'apporte, donne avant tout ce bien-être.

Un léger frôlement exercé sur l'un et l'autre intervalle dentaire de la mâchoire antérieure du cheval,

lui fait éprouver un bien-être, qui le dispose favorablement, empêche toute contraction inopportune des muscles de la mâchoire et fait ainsi disparaître les résistances, force d'opposition non pas seulement inutile, mais encore nuisible à la force de locomotion. La bride à mors régulateur est combinée d'après cet effet remarquable. La main tenue fixée, fait agir la bascule du mors dont les deux boules viennent légèrement frôler extérieurement, les arcades dentaires antérieures, pendant une seconde seulement. Ce premier et léger frôlement, agit rationnellement, puisque son action de bien être, se fait sentir aussitôt à l'extrémité antérieure de la partie supérieure du cheval, et par suite et instantanément sur toute la longueur de l'arc vertébral que nous devons d'abord dominer, et sur lequel nous agissons déjà par notre assiette. Cette ligne vertébrale, base unique de la charpente et support de tout l'organisme, ne peut certainement pas être dominée si l'on prend un point d'appui en dehors de cette base réelle. C'est là cependant, le premier contresens de la bride en usage, qui n'ayant d'action que sur les parties inférieures et naturellement accessoires de l'ensemble, vient de prime abord, par son appui direct, causer

une douleur qui fait aussitôt contracter les muscles de la mâchoire et de l'encolure, dispose l'animal aux défenses, et amène une gêne dans le développement des épaules. De là vient en partie que le jeu facile des épaules se rencontre trop rarement.

En résumé :

Avec la bride en usage :

Contraction des muscles de la mâchoire par la douleur, défenses, combats.

Avec la bride à mors régulateur :

Empêchement de contractions inopportunes par un bien-être, obéissance, soumission immédiate.

Vous comprenez maintenant, Messieurs, avec quelle facilité le cheval ainsi bridé, se laisse aborder, puis monter et diriger ; car dans son appréciation, ce premier bien-être, ce premier bienfait que lui apporte la main de l'homme doit continuer, doit, d'après son instinct, *peut-être augmenter encore* : pourquoi s'opposerait-il à la volonté de son maître quand cette volonté se manifeste, dès le début, par une action qui vient ajouter au bien-être de l'état de nature.

De là dérivent une foule de résultats avantageux, inconnus et inespérés, — résultats qui seront obte-

nus par tous les cavaliers apres une très courte étude. On peut dire dès aujourd'hui : Plus de résistances, — plus de chevaux sur leur devant, — équilibre naturel, — durée plus grande, — sécurité complète.

Messieurs, une expérience reste à faire, expérience digne de la Société protectrice, digne de son but : c'est de prendre un certain nombre de jeunes chevaux de quatre ans environ, et les faire monter et diriger immédiatement, non pas par des écuyers, mais bien par des jeunes gens de 14 *à* 20 *ans*, et cette expérience serait, j'ai tout lieu de le croire, couronnée d'un plein succès.

Meaux, 25 *juin* 1852.

CASIMIR NOEL,

Inventeur de la Bride à mors régulateur.

A MON LECTEUR.

Il ne faut pas croire que le vrai soit victorieux dès qu'il se montre, il l'est à la fin, mais il lui faut du temps pour soumettre les esprits.

FONTENELLE.

Né en 1657, mort en 1757.

J'ai dû hésiter longtemps avant de publier cette Théorie, puisque avec cette publication, il fallait en quelque sorte donner à chacun la preuve matérielle de tout ce que j'avance ici.

Aujourd'hui cette preuve est facile.

Quelques centaines de *Brides à mors régulateur* sont aux mains du public qui expérimente chaque jour, (1) et l'empressement que chacun met à se

(1) Aujourd'hui mai 1853, le deuxième mille est en circulation.

procurer ce nouvel appareil ne laisse aucun doute sur le *jugement déjà porté.* (1)

Les personnes qui voudront bien ouvrir cette brochure doivent avant tout, se bien pénétrer d'une chose, *c'est que je n'ai nullement l'intention d'apporter aucun système personnel d'équitation.* Je viens tout simplement porter à la connaissance de tous, une découverte qui doit rendre un service immense et universel.

Je viens, afin d'éviter à chacun une recherche inutile, faire part des résultats obtenus par l'étude du moyen mécanique que j'ai combiné.

On pourra, après s'être assuré de l'exactitude de mes remarques et de mes observations, passer outre, et continuer cette étude au-delà de mes indications.

La combinaison que je fais connaître est basée *sur un effet physiologique qui n'a jamais reçu d'application.*

Cette innovation, on peut le dire, ouvre à toutes les

---

(1) J'ai fait connaître cette combinaison à plusieurs écuyers, dès le mois de juillet 1850, époque à laquelle j'ai dû prendre un brevet, au moins *pour assurer mes droits à cette découverte.*

aptitudes, l'étude d'une science toute nouvelle, science dévoilée et enseignée par la nature elle-même.

Si jusqu'à ce jour, l'éducation du cheval a présenté tant d'obstacles;

Si pour acquérir la science hippique, il a fallu des études *longues, pénibles, rebutantes, dangereuses,* si la direction demandée au cheval de selle aussi bien qu'aux chevaux de trait et d'attelage, a toujours été sujette à erreur, cela tenait à un seul point, c'est que le moyen mécanique ayant pouvoir de donner l'unité d'action restait inconnu.

De l'unité d'action, résulte nécessairement l'unité de mouvements, et dans l'ordre naturel cette unité de mouvements doit être obtenue par tous immédiatement et sans opposition.

Dès le début de l'éducation à donner au cheval, dès le début du dressage, se présente ce problème à résoudre.

1° Il faut par un moyen quelconque, empêcher le cheval de se contracter sur le mors.

2° Il faut, pour le dominer, conserver le cheval dans son état de nature et dans un équilibre constant qu'il ne puisse jamais rompre.

3° Il faut aussi que, sans étude, chacun puisse faci-

ment imprimer *une direction non sujette à erreur*, c'est-à-dire que toujours on puisse donner infailliblement l'unité d'action.

Ce problème est pleinement résolu par l'application de la bride à mors régulateur.

En tenant la main fixée sans rendre, la forme combinée du mors empêche toute contraction inopportune, *et les rênes mises croisées,* donnent toujours même entre les mains des débutants, une direction exacte et naturelle, et cela par trois moyens différents, c'est ce que j'expliquerai dans la seconde partie. (1)

Mais pour obtenir complétement ce résultat *avec les rênes croisées*, il fallait avant tout, trouver le moyen d'empêcher les contractions de mâchoire, car là est toute la bâse naturelle.

Retirez cette bâse réelle, et se reproduiront aussitôt tous les inconvénients reconnus, comme aussi toutes les suppositions sans fondement et nécessairement fruits de l'erreur.

Les dames possèdent à un haut degré le goût de l'équitation, mais elles sont pour la plupart retenues

---

(1) Voir *L'équitation enseignée en vingt-cinq minutes.*

par la crainte de dangers, *malheureusement trop réels avec la bride en usage.*

Aujourd'hui, avec cette innovation, toutes, et à tout âge, pourront avec une sécurité complète se livrer à ce noble et utile exercice, il suffit de suivre exactement mes indications. (1)

J'eusse dès le principe, laissé à l'exploitation des éperonniers le modèle de mors qui sert à ma combinaison, si ce mors avait le mérite banal d'être seulement plus énergique ou plus doux que tout autre.

Mais cette forme de mors, (peut-être un peu bizarre par nécessité) n'apporterait dans l'art hippique aucune amélioration décisive si cette forme n'était combinée pour obtenir un effet pressenti et recherché depuis le commencement des siècles. (2)

---

(1) Il faut tenir la main fixée à la hauteur et près de la ceinture, la promener à droite et à gauche pour imprimer la direction, puis pour maintenir l'action, tenir la cravache posée au centre.

(2) L'opinion la plus accréditée, c'est que les Numides ne faisaient pas usage de brides. Non ! si l'on entend par bride un assemblage de cuir et de fer. D'après mes recherches et mes expériences, les Numides devaient se servir d'une simple lanière passée dans la bouche du cheval, cette lanière correspondait à un anneau placé sur le nez, et faisait pression sur les intervalles dentaires de

Ce but, vers lequel a marché tout homme s'occupant d'améliorations et de recherches hippiques ;

Ce but que j'entrevoyais depuis longues années, et vers lequel je me suis dirigé avec persévérance, soutenu par une conviction profonde, ce but j'ai enfin pu l'atteindre.

Il ne faut pas se faire illusion, il n'y a plus à douter.

L'application du moyen mécanique que je fais connaître est une révolution complète, non seulement en équitation, mais aussi dans l'éducation du cheval. *éducation faite à l'instant même.*

---

la mâchoire antérieure. Cet effet est prodigieux et livre à l'entière discrétion de l'homme la nature la plus sauvage.

C'est d'après cet effet reconnu, que j'ai combiné *le décontracteur*, appareil servant à paralyser entièrement les mouvements du cheval, et cela sans emploi de force et sans souffrance pour l'animal, mis dans l'impossibilité de se contracter.

Cet appareil remplace l'ignoble torche-nez et est d'un avantage positif pour la saillie.

C'est un avis que je donne aux éleveurs.

Tout porte à croire que les Numides se sont servis tout le temps de leur existence de l'effet que j'indique ici, mais sans en connaître la cause, car si cette cause eût été connue, cet effet eût été conservé par les Romains dans leurs modèles de bride.

Ce nouveau mécanisme parlant en même temps à l'intelligence et à la partie matérielle ou plutôt *mécanique* de l'animal, donne cet avantage inappréciable de laisser le cheval dans toute sa nature, en conservant intacte sa noblesse de caractère et tout son dévouement pour l'homme qui n'aura plus à user de rigueurs inutiles, puisque l'obéissance de l'animal sera instantanée.

Je cite ici un mot remarquable de M. le duc de M.....

Après une expérimentation à laquelle M. le duc prit le plus grand intérêt, reconnaissant l'évidence de cet effet surprenant qui donne à tous les cavaliers une science naturelle, il me dit avec conviction : « Il » n'y a plus qu'une chose a faire maintenant, il faut oublier . »

Mot profond qui donne le juste degré de la valeur de ma combinaison, et explique clairement mon point de vue,

Ainsi l'amélioration désirée depuis si longtemps, est enfin obtenue par le succès de cette innovation, puisque cette innovation bâsée sur un fait acquis et irréfutable, aura pour résultat de rendre à l'instant même, le cheval obéissant et facilement dirigeable.

OPINION DE DIVERS ECUYERS

SUR LA BRIDE EN USAGE

Sed equi frenato est auris in ore « l'oreille du cheval est dans sa bouche » disait Horace il y a bientôt 1900 ans. Oui ! mais il fallait à cette oreille ou plutôt à cette intelligence parler un langage *vrai, exact, positif.* Ce langage a-t-il été tenu ? voyons et prenons au hasard l'opinion de quelques écuyers. J'ouvre l'Ecole de cavalerie par de la Guérinière, 1733, et je trouve ce chapitre.

« Les anciens écuyers croyant que l'obéissance du » cheval était renfermée dans la manière d'ordonner la » bride, la composèrent d'une multitude de pièces tant » fixes que mobiles, dont les étranges effets causés par » des mors rudes joints à une gourmette courte, obli- » geaient le cheval à forcer la main du cavalier et à

» s'en aller sur le mors, sans qu'on pût l'arrêter, en » sorte que cette grande sujétion *désespérait les* » *chevaux.*

» Pignatelli, ce fameux écuyer en si grande réputation à Narbonne à la fin du 16e siècle, ne donna » pas longtemps dans cette erreur et inventa une sorte » d'embouchure composée de trois pièces mouvantes, » laquelle ressemblait assez à la gorge de pigeon et » était infiniment plus douce. Persuadé par sa propre » expérience que la bride devait plutôt servir à avertir » le cheval qu'à le contraindre, il disait que si les » *brides avaient par elles-mêmes la propriété mira-* » *culeuse de faire la bouche du cheval et de le rendre* » *obéissant, cavalier et cheval seraient habiles au* » *sortir de la boutique d'un éperonnier.*

Pignatelli disait cela en 1580 environ ; je mets en regard l'opinion d'un écuyer, (1850) notre contemporain, des plus habiles, qui mainte et mainte fois m'a exprimé ses regrets en ces termes :

» L'art de l'équitation serait aujourd'hui complet si » nous avions une bride, qui en fixant la main pût » diriger le cheval sans gêner l'action.

Ici se trouve la place du passage d'une lettre (1)

(1) Cette lettre, je la conserve.

que m'a adressée le 5 Janvier 1851, un des professeurs d'équitation qui aujourd'hui font autorité. Je cite textuellement :

» J'ai reconnu depuis 20 ans que l'effet de la bride » est entièrement faux et artificiel. Je le dis dans ma » leçon, les chevaux n'obéissent que par routine, » puisque positivement, lorsque l'on porte la main a » droite la pression du mors se fait sentir sur la barre » gauche, et *vice versâ*.

M. le maréchal de camp Drummont de Melfort, homme de progrès, de cœur et de conscience, qui sacrifia sa fortune par amour de l'art militaire et fit exécuter à ses frais ces admirables planches représentant tous les mouvements de cavalerie, et cela afin de pouvoir résoudre facilement plusieurs questions sur lesquelles maréchaux et généraux différaient alors d'opinion, dit dans son Traité de cavalerie, 1776 :

« Il y aurait nécessité pour la cavalerie que des » personnes habiles dans l'art de l'équitation, vou- » lussent bien s'occuper du soin de présenter au » ministre plusieurs modèles de bride plus conve- » nables; comme la bride doit plutôt servir à avertir » le cheval de la volonté du cavalier *qu'à le con-* » *traindre*, il faut éviter avec un soin extrême toutes

» les espèces de mors qui peuvent lui offenser la » bouche. Les plus souples et les plus doux sont ceux » qui conviennent le mieux à la cavalerie. »

Dans l'école de cavalerie, édition 1756, se trouve, page 72, ce passage qui donne l'opinion de M. de la Guérinière lui-même.

« Dans la bride il n'y a nulle action qui pousse » directement le nez du cheval en avant. C'est par » l'art qui renferme les bonnes leçons sagement pra- » tiquées et *secondées d'une bride qui n'offense pas* » *la bouche* d'un cheval, que l'on *parvient* à le » dresser. (1) »

Ces opinions de divers écuyers, à époques différentes, et jusqu'à nos jours, expriment *ou un regret, ou un désir;* tous ces maîtres reconnaissent et avouent l'erreur ou l'inefficacité de la bride en usage. Si encore son effet n'était que nul !

En disant : « *avec une bride ayant le pouvoir* » *magique de faire la bouche du cheval immédiatement,* » *homme et cheval seront habiles aussitôt.* » 1580,

(1) Il serait plus exact de dire *redresser,* et cela parce que la bride usuelle *fausse* d'abord le cheval.

Pignatelli entrevoit la possibilité d'une bride faisant d'elle-même mouvoir le mécanisme du cheval et ayant toute action sur lui. Le désir qu'il a exprimé signifie positivement : là est la véritable bâse de l'équitation. Et il ne se trompait pas.

L'écuyer contemporain que je cite, 1850, s'exprime tout-à-fait dans le même sens sinon dans les mêmes termes.

L'opinion formulée par ces deux grands maîtres, a sa valeur et son appui.

1733. M. de la Guérinière trouve que la bride en usage n'a aucune puissance déterminante, et il n'a pas tort puisqu'elle ne peut nullement agir sur le mécanisme de l'animal.

M. de la Guérinière veut en même temps une bride qui *n'offense pas la bouche du cheval* : il a deux fois raison ; mais où se trouve cette bride? — et à moins d'un talent hors ligne, avec toutes celles qui sont connues jusqu'à ce jour, le premier effet de la main sera toujours un effet *de contraction et de résistance*.

M. Drummond de Melfort, 1776, on le voit, veut aussi quelque chose qui fasse agir le cheval, sans pour cela le blesser, il veut un modèle *de bride plus convenable*, et tout cela parceque *la bâse est fausse*.

On désire, on voudrait pour ainsi-dire par instinct *le contraire de ce qui est*, et on a raison, car le contraire *c'est le vrai.*

Quoi de plus concluant que le dire d'un de mes professeurs dont je cite l'opinion plus haut, 1851 ?

L'effet de la bride est entièrement faux et artificiel. Comment pouvoir marcher sans obstacles, dans une science, quand dès le début cette science a pour *bâse le faux et l'erreur.*

Et il ajoute : *Puisque, lorsque l'on porte la main à droite la pression du mors se fait sentir sur la barre gauche*, cet effet doit laisser certainement au moins beaucoup de vague à l'appréciation du cheval que l'on veut dans ce cas diriger *à droite*, car le mors contourne ainsi de droite à gauche et le dirige *plutôt* à *gauche*, et qu'on ne s'y trompe pas ; c'est bien moins l'appui sur la barre gauche que le frôlement produit par l'effet de bascule sur la partie antérieure droite qui donne cette direction. Dans le jeu du mors en usage, l'effet le plus direct et le seul rationnel est précisément un effet sur lequel on n'a pas dû compter et que probablement on n'a jamais eu en vue.

Dans un changement de direction, *par exemple à droite* ; une main habile et exercée doit faire con-

tourner le mors *de gauche à droite*, la traverse de l'embouchure faisant bascule par l'effet du bras de levier placé à droite, vient frôler *à gauche* l'intervalle dentaire antérieur, et opère alors une légère décontraction qui détermine le mouvement, (1) et dans ce cas, je le répète, la direction à droite s'opère bien plus par le frôlement *à gauche* qui vient décontracter, que par *l'appui violent et direct* sur la barre droite; de là vient l'adoption presque générale par les loueurs, du petit mors hanovrien dit grenouille dont la traverse de l'embouchure mise en ligne droite produit cet effet plus que tout autre, en frôlant à gauche, par l'effet de bascule dans la direction à droite; en frôlant à droite par l'effet de bascule dans la direction à gauche.

On a du remarquer aussi que le gros billot de bois employé par les marchands de chevaux, donne aux chevaux ainsi bridés une grande souplesse qui disparaît dès qu'ils sont soumis au mors de fer.

C'est parce que le gros billot emplissant l'intervalle dentaire outre mesure, frôle nécessairement les ar-

(1) Cet effet se produit plus ou moins lorsque la gourmette est plus ou moins serrée; il vaut donc mieux avec tous les mors tenir la gourmette un peu aisée.

cades antérieures et opère la décontraction, ce qui laisse aux mouvements toute l'élasticité possible. (1)

Ce moyen est cependant mauvais en ce que la bouche maintenue entrouverte, se dessèche, et que le cheval hume ainsi une certaine quantité de poussière. Cet effet de décontraction obtenu sur la partie opposée à la direction se remarque encore dans le cheval emporté, qui s'arrête assez souvent lorsque l'on parvient à contourner l'encolure soit à droite, soit à gauche.

Avec le mors régulateur, *en tenant la main fixée*, — les deux boules qui couronnent l'embouchure se présentant toujours et dans toutes les directions, frôlent un instant et au besoin seulement les bords externes antérieurs. — C'est ce léger frôlement momentané qui donne à toute la machine animale, un équilible constant.

---

(1) L'embouchure du bridon d'éleveur formant le 8, n'est pas autre chose que le billot de bois applati, et dont l'effet se fait sentir au besoin seulement.

ERREURS DE LA BRIDE USUELLE.

En adoptant la bride en usage, quel a été le but?

Agir sur le mécanisme du cheval, ou bien parler a son intelligence, questions que nous allons examiner

Commençons par l'action mécanique, et, pour arriver à ce résultat, voyons ce que le premier acte de la main doit produire.

Ce premier acte de la main doit être tout de bien-être et s'adresser d'abord, à la base de l'organisme.

Cette bâse c'est la *colonne vertébrale* qu'il faut dominer et diriger, et sur laquelle nous devons agir exclusivement, car là est toute la vie, toute la puissance de l'animal, et c'est aussi à cette carène vivante

que se trouve intimement lié et suspendu un mécanisme qui, ainsi maintenu, ne peut qu'obéir à la direction.

Cette ligne vertébrale, bâse unique de la charpente, ne peut certainement pas être dominée si l'on prend un point d'appui en dehors de cette bâse réelle.

C'est là, cependant, le premier contresens de la *bride en usage*, qui n'ayant d'action que sur les parties inférieures et naturellement accessoires de l'ensemble, vient de prime abord, par son appui direct, causer une douleur qui fait aussitôt *contracter* les muscles de la mâchoire et de l'encolure, dispose l'animal aux défenses, et amène une gêne dans le développement des épaules. De là vient en partie que le jeu facile des épaules se rencontre trop rarement.

L'appui douloureux du mors sur les barres a aussi pour effet de mettre par les résistances le cheval hors d'équilibre *et sur son devant*, et de rendre pour ainsi dire *chronique* cette position, en dérangeant l'harmonie du poids, qui dans l'ordre naturel, et selon l'allure, doit être successivement porté par chacune des extrémités.

La bride en usage parle-t-elle à l'intelligence du cheval?

Non seulement elle ne parle pas à son intelligence, mais elle semble avoir été imaginée pour hébéter ce noble animal dont jusqu'ici on n'a pu apprécier toutes les qualités, puisque son éducation première part d'un *principe faux*, ce qui doit nécessairement avoir une influence fâcheuse et sur sa nature et sur son moral.

On lui impose dès le premier jour, *un instrument de torture et d'erreur*, instrument qu'il est contraint de subir comme l'esclave subit le knout qu'il ne peut éviter; et par la crainte des mauvais traitements, il se décide, *bien malgré lui*, à agir contre les règles du plus gros bon sens.

En effet, la bascule du mors étant empêchée par une gourmette extérieure, les barres se trouvent dans une pression continuelle, gêne irritante pour l'animal qui témoigne sa souffrance par des mouvements de tête de bas en haut, lesquels viennent continuellement déranger ses aplombs. Puis arrive la direction du cavalier qui semble s'adresser ainsi à l'intelligence de l'animal :

« Je veux te diriger à gauche, je porte naturelle-
» ment ma main à gauche; il est vrai que ce mou-
» vement contournant le mors de gauche à droite

» donne la direction plutôt à droite, mais ne fais pas » attention à cet effet contradictoire. Exécute ma » volonté que tu dois comprendre, et si tu ne la com- » prends pas, je te fustigerai jusqu'à ce que tu aies agi *illogiquement.* D'où il doit nécessairement résulter que les chevaux qui ne veulent pas consentir à ce genre de dressage *sont les plus intelligents.* (1)

(2) En disant je veux te diriger à gauche, je porte naturellement ma main à gauche : je sais bien que ce n'est pas là avoir l'habileté réparatrice de la main mais seulement le mouvement naturel à tous. Pour diriger à gauche par exemple, l'habileté de la main consiste dans une contorsion gênante du poignet, ayant pour

---

(1) Des chevaux.

(2) Le professeur que je cite, 1851, sait cela tout aussi bien que le plus habile, et cependant il écrit : « L'effet de la bride » est entièrement faux et artificiel, les chevaux n'obéissent que par » routine, puisque lorsque l'on porte la main à droite, la pression » du mors se fait sentir sur la barre gauche. » C'est que ce professeur peut chaque jour étudier cet effet sur les masses, c'est que chaque jour il reconnait, en thèse générale, l'inconvénient de ce mouvement irrationnel mais forcément nécessaire pour corriger l'effet faux de la direction. Il sait aussi que la difficulté de ce mouvement est insurmontable au début, et cela parceque ce mouvement anti-naturel, ne peut nullement s'accorder avec l'unité d'action.

but de raccourcir la rêne gauche et de faire ainsi contourner le mors de droite à gauche. Ah ! si ce mouvement était naturel à tous, s'il était pour ainsi dire inné chez tous, si dès le début, chacun pouvait le faire sans déranger la position du corps, chose déjà si embarrassante pour les commençants, ce serait déjà un moindre inconvénient; mais je le demande, combien faut-il de temps et d'étude rebutante pour acquérir cette habileté?

Et combien possèdent véritablement cette habileté ? j'exclus naturellement tous ceux qui se figurent la posséder et ce dernier nombre n'est pas le moindre.

On peut largement admettre que les cavaliers possédant complètement l'habileté de la main sont l'exception; aussi qu'arrive-t-il ?

C'est qu'un cheval parfaitement dressé par un homme de tact ayant une main assez habile pour corriger toutes les erreurs produites dès le début par la bride en usage, vendu et mis aux mains d'un autre cavalier qui naturellement se croit fort mais qui, dans le fait, ne possède pas l'habileté de main nécessaire, résiste et se défend, et cela est tout simple. L'unité d'action n'existant plus il ne peut y avoir unité de mouvements.

Avec l'appareil régulateur, l'unité d'action qui donne l'unité de mouvements existant pour tous au même degré, tous les chevaux seront habiles et dociles avec tous les cavaliers, pour cela il suffira de fixer la main à la hauteur et près de la ceinture, et de donner la direction qui toujours sera exacte. En promenant la main à droite (1) pour aller à droite, à gauche, pour aller à gauche, voilà désormais la seule étude pour acquérir l'habileté de la main.

---

(1) La main fixée empêche d'abord la contraction, puis promenée à droite pousse l'encolure de *gauche à droite* et fait contourner le mors aussi de *gauche à droite*; donc unité d'action, donc unité de mouvements.

Il faut la main fermement fixée, sans pour cela tirer sur les rènes ; que les doigts soient contractés comme si l'on voulait broyer un corps dur.

DE L'HABILETÉ DE LA MAIN.

L'habileté de la main si longue à acquérir et qui pour la plupart des cavaliers, ne s'acquiert jamais, est l'art de corriger *l'erreur apportée par la bride en usage*, erreur toute de convention ; c'est-à-dire que si cette *erreur mécanique n'existait pas*, l'habileté de main serait naturelle à tous.

Que vaut-il mieux alors ?

Rendre l'instrument mécanique exact en le corrigeant, ou bien forcer chacun à une étude *inutile, rebutante, dangereuse, presque impraticable,* étude pendant laquelle l'intelligence et le mécanisme du cheval sont continuellement faussés.

Comme ce dernier est quelque peu intéressé dans la question, il serait bon, je crois de le consulter un peu ; peut-être prouverait-il que la logique n'a pas été toujours du côté de son supérieur.

Consultons le donc en lui mettant l'une et l'autre bride, et si, après qu'il se sera prononcé, nous continuons à être absurdes, craignons, qu'à l'instar de l'ânesse de Balaam si miraculeusement douée de la parole, le cheval nous déniant le droit de gouverner, ne nous reproche un jour à bon droit et *quelque peu logiquement notre insouciante barbarie.*

LA GOURMETTE EST UNE TORTURE.

Celui qui le premier a posé un mors dans la bouche du cheval, a imaginé la gourmette, évidemment pour empêcher la bascule du mors, sans songer tres probablement que la pression extérieure étant plus forte que celle qui se fait sentir intérieurement par la rotation du mors sur les barres, le cheval est toujours dans la nécessité de lancer sa tête en l'air, mouvement qui disperse d'abord ses forces et le rend aussitôt impraticable.

On ne peut éviter ce fâcheux effet que par une grande habileté de main, qui pour beaucoup de cavaliers ne s'acquiert jamais. Voilà pour l'effet apparent, reste maintenant la question hygiénique.

Est-il raisonnable d'admettre que le cheval puisse conserver son caractère primitif, se montrer dispos et gai et toujours prêt à se soumettre à la volonté de

l'homme, quand un instrument de torture le martyrise continuellement en broyant sans relâche la partie inférieure de sa mâchoire? de là en grande partie ses défenses, de là son désespoir, de là surtout le peu de gracieux.

Un maître sellier depuis vingt ans dans l'armée, homme raisonnant très juste, me disait : Je suis persuadé que l'os maxillaire inférieur est carié chez la plupart de nos chevaux. Cette preuve il serait facile de l'acquérir.

Que n'a-t-on pas fait pour éviter ce grave inconvénient; je dis inconvénient grave et voici pourquoi. Si l'on serre la gourmette on broie la mâchoire inférieure ; si au contraire la gourmette reste trop lâche, le mors fait bascule, et la liberté de langue qui est convexe vient frapper le palais et l'enflammer, (1) ce qu'il faut avant tout éviter. Que de fois les esprits inventifs se sont mis à la torture pour faire disparaître ce vice!

Entre autres inventions, je dois en citer une d'un

---

(1) C'est là une vérification que, malheureusement, on ne fait jamais, et dont le résultat surprendrait fort.

amateur ingénieux ayant par dessus tout l'amour de l'art ; il avait imaginé de faire fixer à demeure et raide au-dessus de l'œil du mors de chaque côté, une tringle longue de 20 à 30 c. et s'adaptant dans la têtière dont le cuir double faisait fourreau. C'était déjà une amélioration, mais le cuir ne pouvait supporter longtemps des mouvements réitérés.

DIRECTION INEXACTE

PAR LES RÊNES DE BRIDE.

—

Avec la bride en usage quel effet la main à gauche produit-elle? (1)

La main à gauche, applique d'abord la rêne droite de bride sur l'encolure droite et semble vouloir diriger celle-ci à gauche, mais le bout de cette rêne n'est

(1) Toujours en ayant en vue, pour la direction, le mouvement naturel et rationnel, *qui doit être à gauche pour aller à gauche, à droite pour aller à droite.*

C'est là maintenant toute l'habileté de la main.

Il faut donc se défaire de toute contorsion disgracieuse du poignet, contorsion désormais au moins inutile.

Il faut, dans les changements de direction, promener la main sur la ceinture même, l'avant-bras tombant naturellement et les doigts contractés fortement; le poignet tenu le plus ferme possible.

pas fixé à un point d'appui en dehors du cheval (dans ce cas, ce serait rationnel). Cette rêne est fixée à un mors posé entre ses deux mâchoires et au bas, et à l'angle droit de ce mors. Le mouvement de la main à gauche raccourcissant la rêne droite, le tire à droite et le fait nécessairement contourner dans la bouche de gauche à droite entraînant la mâchoire inférieure à droite, poussant la machoire antérieure aussi de gauche à droite, tout cela pendant que l'effet de la rêne droite sur l'encolure, pendant que la position du cavalier, paraissent vouloir diriger le cheval à gauche,

Il faudrait être dénué de tout sens commun pour ne pas comprendre l'incertitude que doit éprouver le cheval au milieu de toutes ces contradictions, et je le demande, que doit-il faire *et que fait-il?*

Ne sachant comment protester, il hésite à se porter en avant; il cherche à éviter ces deux effets contradictoires, et lançant sa tête de bas en haut, il semble dire au cavalier : *que veux-tu?* et voilà pourquoi en partie le dressage est chose aussi *difficile que rebutante.*

Je ne puis résister au désir de rapporter encore ici ce passage curieux que je trouve dans Cardini. p. 521 :

« Malgré toute la puissance que l'on prête au mors « pour imprimer au cheval une direction de droite à

« gauche ou de gauche à droite, il est aisé de prou-
» ver *qu'il n'a pas de sensation locale.* (Textuel).
« Car les chevaux embouchés pour la première fois
« ne comprennent rien aux pressions des rênes, et au
« lieu de se porter à droite à la suite du contact de la
« rêne gauche (1) ils tournent à gauche ou restent en
» place, ce qui prouve évidemment qu'ils ne ressentent
« pas l'effet direct qui les invite (2) à se porter de ce
« côté. Je me suis assuré de ce fait sur un cheval
« dressé, en attachant les rênes de bride aux deux
« côtés de la muserolle. Par une simple pression de la
« rêne droite sur l'encolure, j'ai déterminé le cheval
« à gauche, *et vice, versa.* D'où on doit conclure,
« ajoute l'auteur, que le mors n'a pas d'effet déter-
« minant (3).

---

(1) On voit encore ici que l'écuyer qui parle, porte aussi la main naturellement à droite pour se diriger à droite, et ne se préoccupe nullement de l'habileté de main qui, dans ce cas, consiste dans un jeu du poignet pour raccourcir la rêne droite, afin de faire contourner le mors de gauche à droite.

(2) Comment pourraient-ils se rendre à une invitation qui semble leur dire du même coup à droite et à gauche.

(3) Eh bien avec la bride à mors régulateur, le cheval qui n'a jamais été embouché aussi bien que le vieux qui a longtemps subi les tortures et les erreurs de la *bride en usage*, monté par l'homme le moins habile se laisse diriger aussitôt exactement et sans la moindre opposition.

Apres avoir lu cette explication, je crois qu'on peut ajouter : d'où l'on doit conclure surtout, que la bride usuelle est *le type de l'absurde*. L'auteur dit : Le mors *n'a pas de sensation locale*. Il y a là évidemment une faute de prote. Il veut dire certainement *que le mors ne produit aucune sensation locale*. Eh bien ! je puis citer un fait qu'il est facile à chacun de vérifier : c'est qu'avec la bride en usage le jeune cheval obéit beaucoup mieux à la volonté du cavalier lorsque celui-ci porte pour aller *à gauche*, la main *à droite*, parce que dans ce cas, la rêne gauche se raccourcissant, c'est le mors qui dirige, en se contournant de droite à gauche : l'effet du mors devient alors direct et déterminant, et produit une *sensation locale* mieux comprise de l'animal (1).

Le mouvement de main que j'indique ici est certainement la meilleure chance de direction avec un instrument qui produit *en même temps*, par exemple, *deux effets à gauche*, par le mors, et *un seul à droite*, par la rêne sur l'encolure.

On comprend alors à quel point de stupidité il faut

---

(1) J'engage les personnes qui croient à l'intelligence du cheval, à en agir ainsi avec la bride usuelle, ce sera plus logique, plus humain.

amener l'animal. Celui-ci doit, à force de mauvais traitements, renoncer à son intelligence qui le porte naturellement à préférer les deux effets produits par le mors au seul effet moins sensible de la rêne sur l'encolure.

Toutes les citations que j'ai faites prouvent que les cavaliers qui ont un peu réfléchi sur l'équitation, regrettent, tous, les imperfections de la bride actuelle et désirent, tous, un perfectionnement dont la combinaison donne enfin ce qu'on voudrait trouver dans le maniement du cheval.

Je finis par ce mot d'un excellent écuyer de l'armée, mot qu'il répète souvent :

« Pour bien manier un cheval, dit-il, *il faudrait « un mors élastique et des éperons de carton* (1). »

L'innovation que j'apporte satisfera pleinement ce désir, puisque le mors régulateur, sans être précisément *en caoutchouc*, donne cependant aux mouvements un appui toujours élastique, et que les éperons, terminés par une petite boule taillée à facettes, suffisent comme répression et font aussi l'office de gouvernail

(1) Le dernier perfectionnement apporté par l'hippodynamètre sera certainement l'exacte réalisation de ce vœu.

indicateur de la volonté. Avec cette innovation il faut bien se garder de recourir aux moyens violents qui n'amènent *véritablement et toujours que contractions inopportunes et réactions violentes ;* il faut renoncer à ces moyens, *les oublier complétement.*

CE QU'IL FAUT OUBLIER

ET CE QU'IL NE FAUT PAS OUBLIER.

Prenant pour texte ce mot si juste et qui exprime si bien, de M. le duc de M...., mot que je donne au premier chapitre, je répète avec lui : Oui ! il faut oublier.

Il faut oublier beaucoup, si l'on considère le temps passé en pure perte et tant de longues études faites péniblement pour acquérir l'habitude nécessaire à la rectification d'une erreur trop enracinée.

Il faut oublier peu de chose, puisque cette science d'habitude est désormais inutile.

Il faut oublier de rendre la main, et se bien rappeler que la main tenue immobile (1), faisant agir la combinaison intérieure, empêche toute contraction

(1) Il faut la main basse, tenue très ferme et sur la ceinture même, les doigts contractés comme si l'on voulait casser une noix, — et ne pas tirer sur les rênes.

inopportune et livre ainsi à l'entière discrétion de l'homme le mécanisme vrai de l'animal.

Il faut oublier toute position de corps qui n'aurait pas pour appui principal le centre de la colonne vertébrale du cheval.

Il faut oublier toute position de jambes qui n'aurait pas pour principe de tomber naturellement.

Il faut oublier de porter le corps en avant ; il faut le maintenir plutôt légèrement en arrière afin de pouvoir régler et modifier les allures par l'opposition du poids.

Il faut oublier toute contorsion de poignet.

Il faut oublier de détacher du corps les avant-bras, mouvement complètement inutile et qui nuit à l'aplomb. Il faut au contraire tenir les coudes tombant naturellement près du corps, les poignets fixés sur la ceinture même, la main ferme et contractée.

Il faut oublier enfin tous mouvemens de bras et de mains indispensables avec la bride en usage, très-nuisibles désormais.

A tous ces mouvements fatigants, gênants, disgracieux, doit succéder *une immobilité complète* (1).

---

(1) L'on connaît ce mot d'un vieux grognard : « Limmobilité, « camarades, c'est le plus beau mouvement militaire. »

Et ajoutons désormais, le plus utile en équitation.

Mais ce qu'il ne faut pas oublier, c'est l'économie de temps et d'étude ; c'est la sécurité complète pour tous.

Ce qu'il ne faut pas oublier, c'est de tenir les talons en dehors : ce mouvement, ainsi que je l'explique à la deuxième partie (1), donne à l'instant même à tout le corps sa véritable position.

Ce qu'il ne faut pas oublier :

C'est que cette innovation, empêchant toute contraction inopportune, la combinaison du poids se fait exactement et conserve le cheval exempt de tares et d'usure anticipée, les membres antérieurs ne fatiguant pas plus que la partie postérieure.

Ce qu'il ne faut pas oublier :

C'est que ce nouveau mécanisme enlève d'un seul coup toute contraction, toute réaction, tous mouvements fatigants et disgracieux, pour faire place à des allures continuellement régulières, faciles et pleines de souplesse.

Ce qu'il ne faut pas oublier :

C'est qu'avec la bride à mors régulateur sans gour-

---

(2) Voir *L'équitation enseignée en vingt-cinq minutes.*

mette et rênes croisées, on obtient immédiatement l'unité de mouvements et par cela une direction non sujette à erreur.

Ce qu'il ne faut pas oublier :

C'est que si, disloquant cette combinaison, ainsi qu'on pourrait le faire dans toute mécanique en retirant un rouage quelconque, on veut se servir seulement du mors, *l'unité de mouvements n'existera plus* dans le maniement du cheval de selle.

Le mors employé seul, donne l'équilibre en empêchant les contractions sur le mors. Restera toujours en équitation l'erreur de direction.

Ce qu'il ne faut pas oublier surtout :

C'est que, la bride à mors régulateur ayant le grand mérite de donner au cheval la conviction qu'il agit d'après ses propres instincts, nous le conservons dans sa véritable nature en lui laissant toute sa noblesse de caractère, nous en faisons ainsi un serviteur dévoué et non plus une bête de somme dégradée par une erreur enracinée, erreur qui se venge à coups de fouet et sur autrui de sa propre stupidité.

Ce qu'il ne faut pas oublier enfin :

C'est que l'équitation ne sera plus une étude rebutante et dangereuse, mais bien un exercice utile, plein

de charme et de sécurité et exempt de toute fatigue, exercice que chacun pourra désormais commencer à tout âge. Aussi les manéges seront-ils un jour trop peu spacieux (1).

(1) L'homme de 50 ans, retiré des affaires, pourra en toute sécurité, se livrer à ce salutaire exercice, il deviendra même *habile écuyer* en fort peu de temps.

MON BUT.

Frappé des erreurs palpables que renferme la bride en usage, reconnaissant le peu de sécurité qu'elle donne au cavalier, car il ne peut, avec elle, rien opposer de positif au cheval qui, toujours, résiste *parce qu'il est ainsi bridé,* je me suis applique a rechercher quelle pouvait être la cause de ces erreurs afin de les rectifier, et atteindre ainsi le but que je me proposais, celui de remplacer la bride en usage *par une combinaison exacte.*

Pour cela, j'ai dû faire une étude toute spéciale de la bouche du cheval, et prenant pour fanal ce trait lumineux, cette belle et claire définition de M. de Buffon :

« La bouche du cheval n'a d'autre imperfection que « celle de sa perfection même. »

J'ai dû juger qu'à cette perfection il ne fallait pas

un instrument de hasard, mais bien une combinaison raisonnée, en rapport avec cette perfection. J'ai dû alors explorer l'intérieur de la bouche du cheval et me rendre compte des diverses sensations, selon tel ou tel appui, selon tel ou tel frôlement. Mis sur la voie par cette étude assidue et par le hasard d'un cheval échappé que j'arrêtai facilement par la pression du pouce sur l'intervalle dentaire, je fus définitivement fixé en rencontrant ce passage de Xénophon, écrit il y a environ 2,300 ans : (1).

« Si, pour brider le cheval, celui-ci refuse d'ouvrir « la bouche, l'écuyer insérera le doigt du milieu de « la main gauche dans la bouche du cheval ; à cette « pression, presque tous ouvrent la bouche; si, cepen- « dant, il refuse encore, *on pressera la lèvre près la « dent œillère.* Quand on les manie de la sorte, très- « peu hésitent à se rendre. »

Il serait plus juste de dire *aucun* au lieu de *très-peu.*

En disant : *On pressera la lèvre près de la dent œillère,* Xénophon ne précise rien et paraît croire que

(1). Traduction de Gail, l'an 3 de la République.

l'effet dont il parle est produit par la compression de la lèvre. S'il en était ainsi, il se tromperait : la levre n'est pour rien dans cet effet et n'est réellement, dans ce cas, qu'une cloison inutile qui transmet la pression du pouce à l'intervalle dentaire *sur lequel seul cet effet peut se produire.*

Il était impossible de ne pas se rendre a l'évidence.

Il était palpable que l'effet de bien-être obtenu par le frôlement empêchait toute contraction inopportune.

C'était un *fait acquis, irréfutable;* l'application *était possible.* Restait à combiner *l'instrument mécanique.* Cet instrument, c'est :

La bride à mors régulateur sans gourmette et à rênes croisées.

Combinaison raisonnée d'après l'effet physiologique que je donne ici.

UN EFFET PHYSIOLOGIQUE.

Il y a dans l'étude de cet effet, une question d'un haut intérêt, et qui doit appeler l'attention de la science.

Un léger frôlement, exercé sur les bords externes de la mâchoire antérieure du cheval, lui fait éprouver un bien-être qui le dispose favorablement et empêche toute contraction inopportune des muscles de la mâchoire.

La Bride à mors régulateur, *sans gourmette*, est combinée d'après cet effet remarquable.

Le premier mouvement de la main fait agir l'embouchure dont les boules produisent d'abord sur la partie que j'indique, un frôlement tellement rapide, que l'œil le mieux exercé ne peut saisir cet effet. Ce

léger et passager frôlement, qui, comme je le dis, procure d'abord une sorte de bien-être, empêche toute contraction inopportune sur le mors, conserve aux forces de l'avant-main et de l'arriere-main leur point d'appui réel, qui, dans l'ordre *naturel ne peut varier;* ce point d'appui des forces est placé au centre et vers le milieu de la colonne vertébrale.

Telle est la bâse de l'innovation que j'apporte, base naturelle et tellement simple, tellement eloignée de ce qui a été fait jusqu'ici, qu'elle devait nécessairement rencontrer une *opposition formidable.*

Aussi, aux personnes qui veulent sincèrement connaître, je ne puis que dire et répéter : « Avant » tout, défiez-vous des *on dit,* et prêtez peu l'oreille » aux opinions qui croient avoir intérêt à retarder » le progrès ; ne préjugez rien, examinez par » vous-même; quelques minutes suffiront pour faire » reconnaître à tout homme *de bonne foi* l'évidence » d'un fait, fait palpable, irréfutable, contre lequel » *la polémique est impuissante.* »

EFFET NATUREL ET RAISONNÉ

DE LA BRIDE A MORS RÉGULATEUR.

—

Pour le cheval de selle, le mors régulateur peut même être employé SEUL, *les rènes non croisées;* dans ce cas, le faux de la direction donnée par les deux rênes de bride restera à corriger.

L'appareil ainsi désorganisé perd nécessairement plus de la moitié de sa valeur et de son effet réel en équitation, et cependant le Rapport si remarquable de M. le vicomte de Montigny est fait à ce dernier et seul point de vue.

Il va sans dire que pour les chevaux d'attelage et de trait, l'application de ce mors est chose non moins essentielle, et qu'en ce sens, cette innovation rendra

un service sinon plus grand, au moins d'une application plus générale.

Pour le cheval de trait, les rênes ne sont pas croisées, puisque dans ce cas, la direction est exactement donnée, — en fixant la rêne droite pour aller à droite, — en fixant la rêne gauche pour aller à gauche.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

La deuxième partie contiendra l'historique de toutes les brides jusqu'à ce jour. — des recherches minutieuses et nécessaires devant retarder cette publication. — je donne un aperçu rapide de cette seconde partie sous ce titre : *L'équitation enseignée en vingt-cinq minutes.*

UNE PRÉFACE INDISPENSABLE

à l'ouvrage publié en 1835,

par M. le colonel VOISIN.

CE QUE DOIT PRODUIRE LE PREMIER ACTE DE LA MAIN

« En tenant la main fixée sans rendre, la forme » combinée du *mors régulateur* empêche toute con- » traction inopportune des muscles de la mâchoire » du cheval, et *les rênes mises croisées* donnent tou- » jours, même entre les mains des débutants, une » direction exacte et naturelle.

» Mais pour obtenir complètement ce résultat, » *avec les rênes croisées*, il fallait *d'abord trouver le* » *moyen* d'empêcher cette contraction inopportune, » là était toute la base. Là était le *seul point* de

» départ possible, retirez cette base réelle et se » reproduiront aussitôt tous les inconvénients recon- » nus, comme aussi les suppositions sans fondement » et nécessairement fruits de l'erreur. »

(Page 29, — *du Cheval dompté.*)

Ainsi l'effet exact et positif pouvant être donné infailliblement par tous les cavaliers, et surtout par les débutants, a toujours manqué au *premier acte naturel de la main ;* de là, *la cause* de toutes les erreurs, — et une fois engagé dans la mauvaise voie, il faut bien en sortir comme l'on peut. De là, tant d'écrits sur un effet que jusqu'ici on n'a pu obtenir pour ainsi dire *palpablement ,* et cela parce que le moyen mécanique manquait.

De là aussi, le peu de succès de la proposition faite en 1835, par M. le colonel Voisin, de donner en équitation, une direction toujours exacte, par le croisement des rênes. — M. le colonel Voisin avait alors *malheureusement* trop raison, je dis malheureusement *pour lui.* Voici pourquoi : bien que dans *le vrai*, quant à la direction *qui n'est que le second acte de la main*, il était impossible de réussir *sur tous les chevaux*. — La réussite ne pouvant être que

partielle et de 20 à 30 pour 100 seulement, parce que les mâchoires fortement contractées sont en *plus grand nombre*, et qu'avec cette disposition, les rênes mises croisées sont *un grave inconvénient*, le point d'appui offert par le croisement étant plus fort, favorise et augmente la contraction naturelle.

Il fallait donc que le premier acte naturel de la main, pût produire d'abord, sur tous les chevaux, *sans exception*, l'empêchement de contraction inopportune des mâchoires.

Ce *premier effet de la main* si rare et si indispensable, sera *désormais*, avec le *mors régulateur*, le partage infaillible de tous les cavaliers.

Je laisse à M. le colonel Voisin tout le mérite de l'innovation des *rênes croisées*. Heureux d'avoir été assez bien inspiré pour apporter à cette utile innovation le principe sans lequel *elle ne pouvait être admise*.

Je reproduis ici la brochure que publia, en 1835, M. le colonel Voisin, et je le fais pour rendre hommage à sa mémoire et justice à son mérite.

(L'auteur.)

DU FAUX EFFET DES RÊNES DE BRIDE

et

D'UN MOYEN D'Y REMÉDIER,

Par M. VOISIN, ancien capitaine de cavalerie.

—

Les auteurs qui ont écrit sur l'art de l'équitation, ont tous indiqué les mêmes mouvemens de la main pour contraindre le cheval à l'obéissance, et décrit la manière dont le mors tiré par les rênes agit sur les barres ; mais aucun d'eux ne paraît satisfait des effets qu'il produit, et ils avouent, au moins implicitement, que le mécanisme est incomplet. J'ai remarqué pour mon compte, depuis long-temps, l'impuissance ou au moins la difficulté de transmettre ma volonté au cheval par le moyen de la bride, et j'ai cru reconnaître que le vice n'existait pas dans la

forme des mors (variés à l'infini, qu'on essaie vainement sur la même bouche prétendue fine, prétendue ferme, prétendue dure, etc.), mais dans l'action des rênes qui agissent d'une manière peu rationnelle.

Pour prouver cette assertion, il suffirait de transcrire ici ce qu'ont dit tour à tour sur ce sujet Pluvinel, New-Castle, La Guerinière, La Fosse, Bohan, etc.... J'y renvoie les amateurs.

Mais quand après avoir passé des branches courtes aux branches hardies, des mors simples aux mors composés, on a bien gâté la bouche d'un cheval, les gens sensés en reviennent au bridon : alors, seulement alors, le cheval ne se défend plus, il devient obéissant et sa bouche est fidèle; pourquoi? C'est qu'au moyen du mors de bridon, en apparence si impuissant, on le tire *tout bonnement* à droite pour le faire tourner à droite, à gauche pour le faire tourner à gauche, et que *tout bonnement* aussi il obéit à un commandement si simple à lui communiqué par une action si naturelle.

Dans les mouvemens de la bride, au contraire, vous le tirez à gauche pour le faire tourner à droite, à droite pour le faire tourner à gauche: je veux dire

vous agissez sur la barre gauche pour tourner à droite, et *vice versâ* (1).

J'entre dans quelques détails :

Quand on achète un cheval de remonte, il vient ordinairement de la charrue ou de la voiture; dans les deux cas, ses premiers conducteurs ou maîtres ont tiré sur son cordeau droit pour l'obliger à tourner à droite; les premières leçons qu'il reçoit au manége lui sont données au bridon, et là il apprend encore à tourner à droite quand on tire la rêne droite (en soutenant la rêne gauche). Mais quand son âge et son degré d'instruction l'ont fait juger capable d'être mis en bride, adieu l'éducation de l'enfance, adieu les premiers principes inculqués au manége à coups de chambrière! Il faut maintenant tourner à droite quand on le tire avec la rêne gauche, tourner à gauche quand on tire avec la rêne droite, car tel est l'effet des rênes. La Guerinière dit :

« En tournant à droite, il faut avoir les ongles un

(1) Quoi qu'en ait dit le duc de New-Castle, qui explique ainsi les effets du mors : « De quelque côté que les rênes soient » tirées, l'embouchure va toujours du côté opposé à la branche. » Cela n'est pas fondé, aussi cette opinion a-t-elle toujours été controversée et même condamnée.

» peu en dessus, afin de faire agir la rêne gauche;
» en tournant à gauche, il faut que les ongles soient
» un peu en dessous, afin que la rêne droite agisse
» plus promptement. »

Puis, reconnaissant l'impuissance et l'inexactitude des rênes de bride mues d'après ces principes, il apprend à les tenir séparées (une dans chaque main), afin de venir à bout des chevaux qui refusent de tourner, ordonnant de baisser la main opposée à celle dont on tire la rêne, afin que le cheval puisse céder à la traction, c'est-à-dire tourner du côté où on le tire. Ces deux moyens de faire obéir un cheval sont diamétralement opposés : si l'un des deux est bon, l'autre doit être absurde.

La Fosse donne les mêmes principes que La Guerinière pour les mouvemens de la main; prescrit les mêmes moyens de se servir des rênes d'une main et à deux mains; et il ajoute de plus, en réfutant le duc de New-Castle :

» L'usage prouve que le cheval est déterminé à
» obéir au mouvement de la main du côté qu'on tire
» sa rêne : en tirant par exemple, la rêne droite, le
» cheval est obligé de céder à ce mouvement et de
» porter la tête de ce côté. »

Il conseille par cette raison, ainsi que La Guérinière, de travailler au manége avec la rêne de dedans plus courte que celle du dehors; il indique des effets à produire par le petit doigt de la main gauche, qui sont d'une délicatesse extrême, et tendent tous à prouver que pour tourner ou travailler un cheval à droite, il faut peser sur la rêne droite, la branche droite, la barre droite et non pas sur la rêne gauche. Il dit : *Le mors doit appuyer sur la partie qu'on veut déterminer.*

M. Daure, dans un de ses derniers ouvrages s'explique clairement sur le même sujet; il indique, comme le meilleur moyen d'obtenir une conversion prompte, de tirer d'une main sur la rêne de dedans en faisant sentir du côté opposé l'impression de l'autre rêne sur l'encolure. Il appelle le premier de ces effets la traction, et l'autre la pression. C'est à la traction que ce très habile écuyer attribue la plus grande puissance.

Enfin, M. Aubert, un des hommes de France qui montent le mieux à cheval, est encore bien plus positif dans son traité d'équitation. il dit (p. 82 et 83) :

« L'effet de la main de la bride ou du mors n'a

» d'action directe ou déterminante que de devant en » arrière et point de côté. Malheureusement cette » vérité n'est reconnue que du petit nombre de ceux » qui se donnent la peine d'observer, etc....., il est » bien reconnu que si l'on parvient à faire tourner le » cheval à droite et a gauche sans hésitation, par la » seule main de la bride, ce n'est qu'après l'y avoir » dès long-temps préparé en l'*avisant du bridon ;* » et ajoutons que les mauvais cavaliers ruinent » des milliers de chevaux sans y parvenir ; ces » chevaux tournent à droite l'encolure rompue à » gauche en s'écrasant sur les hanches et les » jarrets.

» En portant la main gauche de la bride à droite, » les rênes tenues le plus également possible, le che- » val tournera à droite, et cependant ce sera la rêne » gauche qui aura fait le plus d'effet. (Remarquez » bien ici que ce n'est pas parce que la rêne de » dehors a fait plus d'effet que le cheval tourne, c'est » *quoique*). »

Les citations abrégées qui précèdent suffisent pour constater :

Qu'en portant la main de la bride à droite pour

tourner à droite, on pese uniquement sur la rêne gauche (1) ;

Que, pour obvier a ce grave inconvénient, des auteurs recommandent l'usage du bridon ou filet. quelques autres l'emploi de la rêne de bride droite tirés bien entendu avec la main droite, ce qui occupe nécessairement les deux mains ;

Enfin que d'autres auteurs encore enseignent à travailler d'une seule main avec la rêne de dedans plus courte. (Plusieurs écuyers emploient *sans en convenir* ce moyen efficace mais peu commode, c'est ce qu'ils appellent un secret du métier).

Il est donc suffisamment démontré qu'il est impossible (rationnellemet parlant) de tourner un cheval à droite ou à gauche au moyen des rênes actuelles, ajustées et tenues dans une seule main : il faudrait ou l'aide de l'autre main, ou le raccourcissement alternatif de chaque rêne obtenu d'une seule main.

---

(1) Je ne parle habituellement du *tournez à droite* que pour simplifier, les mêmes raisonnemens s'appliquent au *tournez à gauche.*

Les principes d'équitation suivis dans la cavalerie exigent que le cheval soit mené d'une seule main, ce qui en manœuvre et devant l'ennemi est de rigueur absolue. D'un autre côté, quoique l'usage des jambes ait été démontré avec soin, il est souvent difficile de les faire agir dans le rang, où elles sont sans effet. Il s'ensuit qu'un cavalier obligé d'exécuter un commandement fort bref n'a ordinairement en son pouvoir pour le faire comprendre à son cheval que les quatre moyens suivans :

Baisser la main pour le porter en avant ;

Tirer les rênes à lui pour l'arrêter ou le faire reculer ;

Porter la main en avant et à droite pour le tourner à droite ;

Porter la main en avant et à gauche pour le tourner à gauche ;

Les deux derniers sont reconnus insuffisans, puisque les hommes de l'art sont forcés, pour bien manier un cheval, de remplacer la pression par la traction, et pour cela employer les deux mains, ou tenir les rênes inégales dans une seule main ; deux choses défendues en équitation militaire, où l'on fait sans cesse ajuster les rênes, et où la main droite est

réservée libre pour le combat. Aussi rien de si ordinaire qu'un cheval de troupe qui refuse de tourner, et plus particulièrement à droite, refus qu'on doit attribuer à la position de la bride dans la main gauche qui tient les rênes d'une maniere plus favorable à tirer le cheval à gauche qu'à droite; ce que je vais démontrer :

Les rênes étant bien ajustees dans la main gauche, le petit doigt entre les deux rênes, le pouce les fixant sur l'index, il arrive :

1° Que la rêne gauche est tenue plus près de la bouche que la rêne droite d'une quantité égale à la grosseur du petit doigt, plus d'épaisseur du gant;

2° Que cette rêne gauche est mieux maintenue puisqu'elle est saisie par cinq doigts, tandis que la droite ne l'est que par quatre;

3° Que l'action naturelle du pouce, quand on ferme la main, et plus on la ferme, est de pousser la rêne gauche dehors, et conséquement de la raccourcir, tandis que l'action inverse de l'index est d'attirer la rêne droite du haut en bas, c'est-a-dire de l'allonger.

Presque toujours, la rêne droite ayant glissé, le cavalier travaille, sans s'en apercevoir, à rênes iné-

gales (comme l'indiquent plusieurs auteurs) et se trouve dans des conditions parfaites pour tourner à gauche par le mouvement très naturel, très puissant, très intelligible de la traction sur la rêne gauche Quand ce raccourcissement qui vient d'être signalé a lieu, la volte à gauche est facile, mais la volte à droite est devenue plus difficile; quand les rênes sont restées inégales dans la main, les voltes ne sont rationnellement possibles ni à droite ni à gauche.

Le cavalier manifeste sa volonté au cheval, par la bride au moyen de deux puissances : la traction et la pression; mais il devrait les employer conformément aux lois de la locomotion; c'est le contraire qui a lieu.

Nous avons dit que la main droite devant rester libre, l'ordonnance prescrivait, pour tourner son cheval à droite, de porter en avant et à droite; ce mouvement produit deux effets par la traction de la rêne gauche : l'un de tirer le nez à gauche, absolument contraire au but; l'autre d'appuyer la rêne sur le côté gauche de l'encolure ; ce dernier effet est rationel mais extrêmement faible, et quant au premier *il est faux, il est dangereux, il est ruineux.*

Le mouvement est faux : — En portant la main à droite les ongles un peu au-dessus pour tourner à

droite, on tire sur la rêne gauche et conséquemment sur la branche gauche du mors dont le canon appuie sur la barre gauche : cette traction est contraire au but qu'on se propose, puisqu'elle attire le nez et l'encolure vers la gauche, au lieu de placer la tête, de déterminer l'épaule vers la droite. Le cheval accoutumé par le bridon a tourner du côté où on le tire refuse d'obéir à des efforts contraires, il ne les comprend pas; et d'ailleurs il y a impossibilité, ses épaules sont clouées sur place par cette rêne gauche qui retient tout son avant-main, il ne peut opérer la conversion qu'en dérobant les hanches.

Le mouvement est dangereux. — Le cheval ne pouvant exécuter assez vite sur ce qui lui est demandé, parce qu'il ne comprend pas et qu'il est mal placé, il arrive que le cavalier, obligé d'obéir au commandement, agite avec violence, tire de toute sa force, donne des saccades, redouble ses coups d'éperons! dans ce combat, où les torts ne sont pas du côté du cheval, le pauvre animal tombe si le terrain est glissant, souvent il se cabre et même il se renverse, si ces accidents n'ayant pas lieu, on parvient à le faire changer de direction, c'est par les hanches, en lui écrasant les jarrets.

Le mouvement est ruineux. — La violence employée par la main pour obtenir les voltes (si fréquentes dans l'instruction), brise les barres, offense la langue, déchire le palais, fend la commissure des lèvres, cause en un mot, toutes les maladies de la bouche, et aussi peut-être un mal plus grave dont la cause est restée inconnue. Elle produit encore les tares de l'arrière-main et l'extrême faiblesse des reins ; tandis que les coups d'éperon, en avilissant le cheval, le rendent ramingue, rétif, impropre au service, Ainsi : ruine du cheval, ruine de la cavalerie, ruine du trésor.

Si, dans chaque régiment, il y avait un certain nombre de chevaux (60 à 100), qui, sous la surveillance immédiate du capitaine instructeur, fussent uniquement destinés au travail des troisième et quatrième leçons et de l'école de peloton, le mal serait beaucoup moindre ; ces chevaux de manége, bien dressés, bien rompus à ce genre d'exercice, exécuteraient leurs reprises sans fatigue, et pour ainsi dire d'eux-mêmes ; mais cette amélioration désirable n'existe pas, et probablement n'existera jamais ; tous les chevaux des régimens servent indistinctement à l'instruction ; les vieux, les jeunes, les com-

muns, les fins, les forts, les faibles, sont montés chaque jour de l'année par un homme nouveau, plus ou moins lourd, plus ou moins ignorant, ayant une main plus ou moins dure ; dans cette continuelle succession de montés et de montures, le cavalier ne peut étudier son cheval, le cheval ne peut étudier son cavalier. Ajoutez que les moyens employés étant vicieux, les résultats ne peuvent être que déplorables.

Il serait peut-être utile de faire observer aussi que les anciens cavaliers, voyant avec peine leurs chevaux passer de main en main, pour être mal menés, et que finissant par les considérer comme une propriété commune à tous, ils cessent d'avoir pour eux cette affection particulière, indispensable à la conservation et à l'honneur de la cavalerie; mais je n'ai l'intention de parler ici que du mécanisme de la bride, et je rentre dans mon sujet.

Nous avons dit que la bride étant tenue d'une seule main, les rênes égales, quatre mouvements suffisaient pour en régler l'usage.

Le premier, baisser la main pour donner au cheval la liberté de se porter en avant.

Ici les effets du mors sont complétement suspen-

dus, c'est un mouvement admirable de douceur et de justesse.

Le deuxième, tirer les rênes à soi pour arrêter ou pour reculer.

Pour arrêter, on doit remplacer l'effet du mors, ou au moins lui venir en aide, par l'habitude à donner aux cavaliers de porter légèrement le haut du corps en arrière, en la relâchant les jambes ; cela occasionne un petit déplacement de l'assiette, qui suffit, au bout de quelques leçons, pour prévenir le cheval et l'arrêter court sans avoir besoin de tirer sur les rênes.

Pour le reculer, on doit sentir la nécessité d'avoir les jambes relâchées, les rênes égales et la main légère.

Quant aux deux derniers mouvements, *main à droite et main à gauche*, ils sont essentiellement faux, et voici ce que je propose pour les remplacer :

Le cheval étant bridé comme à l'ordinaire, la sous-gorge, la muserolle et la gourmette très lâches, on croisera les deux rênes avant de les jeter sur l'encolure, de manière que le croisement ayant lieu sous le menton, la rêne droite correspondra à la

branche gauche, et la rêne gauche a la branche droite.

Les rênes ainsi interverties et placées, comme il est prescrit dans la main gauche du cavalier, il en fera en toute circonstance usage selon les principes d'équitation qu'il a reçus, comme si elles n'avaient pas été changées de place.

Le mors à rênes croisées agit sur la bouche et sur l'encolure de la manière suivante :

En portant la main à droite pour tourner à droite, la rêne gauche tire la branche droite de bas en haut et de droite à gauche, (1) fait peser le canon sur la barre droite, et éloigne de la bouche la partie supérieure de la branche qui s'appelle l'œil.

Les effets contraires ont lieu du côté opposé : le canon s'élève au-dessus de la barre gauche qui se trouve soulagée, et la partie supérieure de la branche gauche appuie au-dessus de la commissure gauche (2)

(1) Et pousse ainsi de gauche à droite.

(2) Ces effets de mors sont très visibles lorsque le cheval n'a pas de muserolle ou qu'elle est très peu serrée : ils sont si exacts, si complets, qu'on cesse d'être étonné des résultats heureux qu'ils produisent.

Ainsi toutes les parties du mors concourent au succès de la conversion : la tête du cheval est attirée à droite par l'appui du canon sur la barre droite ; elle est poussée vers la même direction par le haut de la branche gauche ; enfin, la rêne gauche qui embrasse le col détermine tout l'avant-main à droite.

J'ai essayé et fait essayer cette méthode sur un grand nombre de chevaux qui tournaient avec difficulté, ou même qui se défendaient ; ils ont obéi de suite et n'ont plus montré que de la bonne volonté.

Les deux rênes appliquées sur l'encolure commencent leur action sur cette partie, et sont pour le cheval une sorte de commandement préparatoire.

Les effets du mors étant devenus plus intelligibles, l'obéissance plus immédiate, il faudra employer beaucoup moins de force, et la main deviendra meilleure, le cavalier plus habile, le cheval plus adroit.

Comme il n'y aura plus de résistance, il n'y aura plus de violence, conséquemment point de bouches gâtées, moins de maladies, moins de tares ; la bride sera enfin ce qu'elle aurait toujours dû être : *un aide et non pas un châtiment.*

Les chevaux, menés avec plus de douceur, ren-

dront un meilleur, un plus long service, et leur instruction sera beaucoup plus prompte.

Lorsque les rênes sont croisées, les chevaux sujets à battre à la main ne peuvent les envoler par dessus leurs oreilles, ce qui est assez fréquent et fort dangereux.

Dans la descente de main, les rênes ne pendent pas.

Dans une mêlée, elle ne peuvent s'accrocher à rien, et il est presque impossible à un ennemi, soit à pied, soit à cheval, de les saisir ou de les couper.

On remarquera sans peine que je suis convaincu de l'efficacité du moyen proposé ; je le crois en effet (*avec tout l'aveuglement qu'on reproche aux auteurs*) le plus simple comme le meilleur du monde ; mais quand je me serais abusé, je n'en soutiens pas moins que, malgré son antiquité, *la manière adoptée de mener les chevaux de troupe est vicieuse, ainsi que je l'ai démontré, et qu'il faut incessamment la rectifier.*

Pour compléter ce petit écrit, qui a pour but de faciliter l'instruction des cavaliers et de conserver les chevaux en les traitant avec infiniment plus de douceur, j'adresse au gouvernement la prière de

reprimer, par une loi rigoureuse, les cruautés dont les chevaux ainsi que tous les animaux domestiques sont victimes en France et particulièrement à Paris. Ces barbaries, qui font dégénérer les espèces, révoltent les gens sensés de tous les pays; et tant que les étrangers en seront témoins, ils auront de la peine à croire que nous sommes le peuple le plus civilisé de l'Europe; ils nous classeront tout au plus en deux catégories fort inégales : les civilisés, et les autres très incivilisés.

Le Colonel VOISIN.

1835.

FIN.